

Les animations scolaires pour les élèves de Saint-Paul-Trois-Châteaux

Jeudi 23 & vendredi 24 mars 2023

Conditions d'inscription :

- Les inscriptions sont recevables jusqu'au 9 janvier 2023
- Merci de respecter le calendrier et d'être vigilants sur la date limite d'inscription. Tout retard pénalise l'organisation des attributions...
- **Préparez** votre rencontre en amont de la venue de l'auteur(e). Courant janvier, nous mettrons à jour les ressources pédagogiques de l'édition en cours : <https://www.fetedulivrejeunesse.fr/nos-ressources/boite-outils-pedagogiques>
- Privilégiez des projets impliquant 2 classes pour un même auteur(e).
- Prévoyez le déjeuner de l'auteur(e), s'il/elle passe la journée dans l'établissement.
- Toute inscription engagée sera facturée. Aucune demande de remboursement ne sera prise en compte en cas de désistement.
- Attention, certaines interventions durent plus d'une heure (le tarif est ajusté en proportion).

Participation financière

Grille des tarifs 2022/2023 (ETS = en établissement, SLJ = au Salon du livre)

	Rencontre auteur			Atelier	Projection
	1h	1h30	2h		
Écoles St Paul	50€	75€	100€	2€60 / élève	
Collège et lycée	95€	145€	190€	3€70 / élève	5€50 / élève

Pour information, la participation demandée aux classes ne couvre qu'une partie de la rémunération de l'auteur(e)-illustrateur(ric)e invité(e). À savoir, une journée d'intervention (3h de rencontre) équivaut à 475€33 brut. S'ajoutent les frais liés à la logistique - l'hébergement en demi-pension et le transport de l'invité(e), totalement pris en charge par la Fête du livre et estimés à 300 €.

Comment participer ?

► Au sein de l'établissement

Les classes de Saint-Paul-Trois-Châteaux peuvent bénéficier d'une rencontre auteur(e) dans leur établissement uniquement.

Une personne envoyée par l'établissement viendra chercher l'intervenant(e) et le/la reconduira sur un lieu qui vous sera communiqué dans un autre courrier.

Pour information, la Charte des auteur(e)s et illustrateur(ric)e(s) fixe les modalités des rencontres scolaires et limite à 3h par jour les interventions des auteur(e)s.

Les ateliers du Salon sont réservés en priorité aux classes hors commune. Toutefois, s'il reste des disponibilités, nous communiquerons l'information aux écoles tricastines.

Comment s'inscrire?

Consultez le dossier d'animations scolaires :

<https://padlet.com/communicationslj26/dossieranimSCO2023>

Puis inscrivez-vous en ligne via ce lien :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfEU7l97ZcC7D9mt_TOmd-wcAzVWPxKhmZoVWKnC8j1mLv7Ag/viewform?usp=sf_link

Après avoir accepté les termes des conditions d'inscription, vous allez avoir accès au formulaire d'inscription. Merci de le renseigner avec attention, en particulier les informations de contact.

Un e-mail contenant la copie de vos réponses vous confirmera la réception de votre demande. Veuillez vérifier si les informations sont exactes.

Nous espérons vous faire parvenir les attributions vers la mi-février.